AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C1527
FR0014000MR3-FS0750

11 septembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EUROFINS SCIENTIFIC SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 septembre 2025, complété notamment par un courrier reçu le 11 septembre 2025, la société Rothschild & Co Wealth Management UK Limited[1] (New Court, St Swithin's Lane, EC4N 8AL, Londres, Royaume-Uni) agissant pour le compte de fonds et de clients dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 5 septembre 2025, le seuil de 5% du capital de la société EUROFINS SCIENTIFIC SE, et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 9 110 754 actions EUROFINS SCIENTIFIC SE représentant autant de droits de vote, soit 5,00% du capital et 2,48% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions EUROFINS SCIENTIFIC SE sur le marché.

[1] Agissant en qualité de « *discretionary investment manager* ».
[2] Sur la base d'un capital composé de 182 163 000 actions représentant 367 438 108 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.